



DÉTECTER ET PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS GÊNANTS DU CHAT

Pour conseiller efficacement les propriétaires, l'auxiliaire doit identifier les causes les plus fréquentes des troubles comportementaux du chat, liées à son environnement. À travers des cas concrets, cette formation permet de qualifier les principales demandes des propriétaires, de les conseiller en amont des situations à risque et de susciter la consultation comportementale dès que nécessaire.

Conseillez vos clients en cas de troubles mineurs du comportement chez le chat !

| 🕒 1 jour (7 heures)

| 💰 420 € HT (possibilité de prise en charge et repas inclus)

| 📄 ComCT1

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents changements environnementaux sources de troubles comportementaux chez le chat et les risques encourus
- Construire un questionnaire permettant de caractériser le comportement du chat et les attentes du propriétaire
- Définir les méthodes de prévention à conseiller pour une situation donnée
- Déterminer les situations qui nécessitent une consultation

Pour qui ?

Auxiliaires vétérinaires

Prérequis

Titre Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire ou au moins 1 an d'expérience (Équivalent temps plein)

Méthodes mobilisées

- Activités de groupe sur l'analyse de cas de comportements gênants courants
- Débat, jeux de rôle

Formateur

Formateur vétérinaire comportementaliste, membre de ZOOPSY et du GECAF

CONTENU DE LA FORMATION

| Comment conseiller sur l'acquisition d'un chaton ou d'un chat adulte ?

- Critères de choix et précautions selon le profil du chat et son futur milieu de vie
- Analyse de cas réels proposés
- Les conseils de prévention adaptés et les points de surveillance

| Comment gérer l'arrivée d'un nouvel habitant « chez le chat » ?

- Arrivée d'un nouveau membre de la famille : conjoint, bébé
- Introduction d'un nouvel animal : autre chat, chien...

| Comment gérer le changement d'environnement du chat ?

- Les vacances, le voyage avec le chat (ou l'absence des propriétaires)
- Le déménagement
- La promenade extérieure

| La malpropreté

- Définition et conséquences
- Cas pratiques : comment questionner, que conseiller, quand consulter ?

| Modalité d'évaluation

Évaluation écrite des acquis

À l'issue de la formation, une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés par APFORM

Compétence visée

Conseiller les propriétaires de chats en cas de changement d'environnement pour prévenir ou détecter les éventuels comportements gênants.

Cette formation est capitalisable dans le bloc 1 du CQP Auxiliaire Conseil et Comportement en bien-être animal.

Pour vous inscrire : www.apform.fr. Retrouvez en temps réel les dates disponibles et les villes où cette formation est programmée.

✉ fpc@apform.fr ☎ 0 805 390 022

♿ votre référent : handicap@apform.fr